

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2016

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| DATE DE LA CONVOCATION | 20 Avril 2016 |
| DATE D'AFFICHAGE | 20 Avril 2016 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE | 12 |
| NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS | 08 à l'ouverture de la séance |
| NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS | 3 |
| - AYANT DONNÉ POUVOIR | 3 |
| - N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR | 0 |

Le MERCREDI VINGT SEPT AVRIL à Dix Neuf Heures le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BOULET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (9) : Mme Karine BONNABEL, M. Jean-Pierre BOULET, M. Edouard DAVID, M. Mathieu FALQUE, M. Claude FERRY, M. Bruno LAKHDAR, M. Alain MARTIN, Mme Estelle MATHIEU, Mme Michèle VOURLAT.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (3) :

- AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mme Béatrice BENNE ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre BOULET - Maire, M. Marc CORRAZE ayant donné pouvoir à M. Bruno LAKHDAR, Mme Françoise HAYE ayant donné pouvoir à Mme Estelle MATHIEU
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (0) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Claude FERRY

| <u>Quorum au cours de la séance</u> | | <u>Présents</u> | <u>Procurations</u> |
|--|-------------------------------------|-----------------|---------------------|
| <u>Délibérations 2016-051 à 2016-056</u> | <u>Nombre de votant : 10</u> | | |
| Absence de M. Bruno LAKHDAR jusqu'à la délibération N°2016-056, il n'exerce pas sa procuration. | | 8 | 2 |
| <u>Délibération N°2016-057</u> | <u>Nombre de votant : 12</u> | | |
| A partir de la délibération N°2016-057, M. Bruno LAKHDAR est présent, il exerce sa procuration | | 9 | 3 |
| <u>Délibération N°2016-064 et N°2016-065</u> | <u>Nombre de votant : 10</u> | | |
| (Mme Karine BONNABEL et M. Mathieu FALQUE étant sortis pour la convention pluriannuelle de pâturage pour le pacage des bovins avec le groupement pastoral bovin de Vars ainsi que le groupement pastoral de Peyrolles) | | 7 | 3 |

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET INTERCOMMUNALITE

2016-052 Réforme des collectivités - avis sur le projet de périmètre de la Communauté de Communes du Guillestrois - Queyras - le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à l'arrêté de projet de périmètre de la Communauté de Communes du « Guillestrois - Queyras ».

2016-053 Station de Tourisme - le Conseil Municipal atteste de l'absence d'infractions aux législations et réglementations sanitaires durant les trois dernières années.

2016-054 Station de Tourisme -le Conseil Municipal approuve le dossier de candidature station de tourisme sachant que ce classement officiel ne pourra intervenir que pour autant que l'Office de Tourisme soit préalablement classé en catégorie 1.

2016-055 **Commission Urbanisme-Travaux - le Conseil Municipal désigne Mme Michèle VOURLAT et M. Edouard DAVID en qualité de membres de la Commission Urbanisme -Travaux, et supprime la fonction de Vice-Président de ladite-commission.**

La composition de ladite Commission est désormais la suivante :

| COMMISSIONS | Outre le Maire président de droit, président délégué | Membres | Secrétariat |
|--------------------|--|---|---|
| Urbanisme -Travaux | Jean-Pierre BOULET-Président | Françoise HAYE- Alain MARTIN-Karine BONNABEL-Mathieu FALQUE-Bruno LAKHDAR- Mme Michèle VOURLAT - M. Edouard DAVID | <p>Pour l'urbanisme-foncier, M. Jean-Paul KAMMER en liaison avec le DGS</p> <p>Pour les projets Mme Céline TARDIVEL en liaison avec le DST</p> <p>Pour les travaux quotidiens, le DST</p> |

II. URBANISME – FONCIER – IMMOBILIER

2016-056 **Echange Gilles BENOIT/Commune de VARS - le Conseil Municipal décide de procéder à la régularisation de l'échange de terrains présenté (parcelles C N° 1570 et 1769).**

2016-057 **Vente Commune de Vars /Yvette GRANGER - le Conseil Municipal décide de procéder à la vente de terrain telle présentée (parcelle C N° 103 pour partie).**

2016- 058 **Permis de construire pour l'extension des locaux des services techniques municipaux - le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la demande de permis de construire pour l'extension des locaux des services techniques municipaux.**

2016-059 **Déclaration Préalable pour l'installation de toilettes sèches à Escreins - le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la déclaration préalable relative à l'installation de toilettes sèches à Escreins.**

2016-060 **Plan Local d'Urbanisme - Prescription de la révision en application de l'article L 153-31 et suivants du code de l'urbanisme - le Conseil Municipal décide :**

- 1) de prescrire la révision générale du PLU, conformément aux dispositions de l'article L153-31 et suivants et L. 153-11 et suivants du Code de l'Urbanisme ;
- 2) de procéder à la concertation préalable prévue aux articles L. 153-11 et L. 103-2 du Code de l'urbanisme selon les modalités décrites ci-dessus soit :
 - diffusion sur le site internet de la commune, au moins d'un article au stade du PADD et un article au stade du projet de zonage et de règlement,
 - diffusion dans le journal communal, au moins d'un article au stade du PADD et un article au stade du projet de zonage et de règlement ,
 - publication d'au moins deux articles dans un journal d'annonces légales à diffusion départementale ;
 - mise à disposition du public des éléments d'études (comprenant au moins la synthèse du diagnostic et le projet du PADD) au fur et à mesure de leur avancement et d'un registre servant à recueillir par écrit les remarques durant toute la durée de la procédure de concertation : ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Commune de Vars (www.mairiedevars.com), Et en Mairie, Sainte-Marie, 05560 Vars, aux heures et jours habituels d'ouverture au public : soit du Lundi au Vendredi de 10 H à 12 H et de 14 H à 16 H hors jours fériés.
 - possibilité pour les intéressés de faire parvenir par courrier papier, à compter de l'affichage de la présente délibération et jusqu'à l'arrêt du projet de révision par le conseil municipal, leurs observations à l'attention de Mr le Maire à l'adresse suivante : Mairie, Sainte-Marie 05560 VARS ; ces courriers seront annexés au registre ;
 - possibilité pour les intéressés de faire parvenir leurs observations directement sur le site internet de la Mairie (www.mairiedevars.com)
 - organisation d'au moins 4 réunions publiques.

Cette délibération peut être consultée en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS- MARCHES PUBLICS-TRAVAUX

2016-061 Société de pêche AAPPMA l'Ardillon Haut Alpin. Convention précaire et révocable d'occupation du domaine public (parcelle communale cadastrée F 2205) pour la pratique de la pêche sur le site de Peyrol- le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ladite convention pour une durée de cinq ans.

2016-062 Marché de travaux sur réseaux humides aux Claux (Allées Journod, Navarre et Commère) - le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché de travaux pour le renouvellement des réseaux humides aux Claux (allées Journod, Navarre et Commère) avec le groupement Charles Queyras TP (mandataire)/ Provence Alpes Canalisations pour un montant de 464 101,50 €HT (soit 556 921,80 €TTC).

2016-063 Travaux sur réseaux humides aux Claux. Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec Envéo Ingénierie- le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur réseaux aux Claux (allées Journod, Navarre et Commère) passé avec Envéo Ingénierie, sis 13600 La Ciotat, qui fixe le montant définitif des honoraires à 27 742,50 €HT avec TVA en sus au taux en vigueur.

2016-064 Convention pluriannuelle de pâturage avec le groupement pastoral bovin de Vars - Mme Karine BONNABEL et M Mathieu FALQUE étant sortis, le Conseil Municipal *par 1 voix contre, 2 abstentions et le reste pour*, approuve la convention pluriannuelle pour le pacage des secteurs du Jas du Bœuf-Pré Moré et Vallon-Seille-Peinier , confirme que la limite entre le secteur de Peyrole et celui du Jas du Bœuf se situe au niveau de Téléski du Lièvre, et autorise M. le Maire à signer ladite convention pluriannuelle de pâturage pour le pacage des Bovins avec le groupement pastoral bovin de Vars, représenté par son Président M. Kévin BONNABEL.

2016-065 Convention pluriannuelle de pâturage avec le groupement pastoral de Peyrolles - Mme Karine BONNABEL et M Mathieu FALQUE étant sortis, le Conseil Municipal *par 1 voix contre, 2 abstentions et le reste pour*, approuve la convention pluriannuelle pour le pacage du secteur Peyrole-Patégous, confirme que la limite entre le secteur de Peyrole et celui du Jas du Bœuf se situe au niveau de Téléski du Lièvre, et autorise M. le Maire à signer ladite convention pluriannuelle de pâturage pour le pacage des Bovins avec le groupement pastoral bovin de Peyrolles, représenté par son Président M. Christian MARCELLIN.

2016-066 Avenant au contrat de DSP passé avec la SAUR pour l'alimentation en eau potable - le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au contrat passé avec la SAUR pour l'exploitation du service d'EAU POTABLE qui prend notamment en compte la nouvelle réglementation en matière de repérage de réseaux.

2016-067 Avenant au contrat de DSP passé avec la SAUR pour l'assainissement - le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au contrat passé avec la SAUR pour l'exploitation du service d'ASSAINISSEMENT qui prend notamment en compte la nouvelle réglementation en matière de repérage de réseaux.

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2016-068 Vote détaillé des subventions - le Conseil Municipal approuve le vote détaillé des subventions aux associations ; et dit que le versement est conditionné par la communication du bilan financier de l'association et du budget prévisionnel pour les associations recevant une subvention supérieure à 5 000 €.

2016-069 Nouvelle tarification des droits de place sur le marché forain. le Conseil Municipal approuve les nouvelles propositions de tarifs à partir du 1^{er} juillet 2016

5. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2016-070 Fonctionnement des services techniques - le Conseil Municipal approuve le nouveau rythme de travail des services techniques selon deux cycles : Hiver / Eté et intersaisons. Ce fonctionnement a préalablement reçu l'avis favorable du comité technique départemental siégeant auprès du CDG05.

2016-071 Logement de fonction - le Conseil Municipal approuve la modification concernant les charges locatives en dehors de la période hivernale.

2016-072 Actualisation des conditions de remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire absent pour arrêt maladie - le Conseil Municipal approuve l'actualisation des conditions statutaires de recrutement.

2016-073 Fonctionnement de la Bibliothèque Municipale- le Conseil Municipal approuve les règles préconisées par la BDP concernant le retrait et l'élimination des livres usagés.

2016-074 Fonctionnement Microcrèche - été 2016- le Conseil Municipal approuve la non reconduction de l'ouverture de la Microcrèche les dimanches de juillet et août 2016 au regard du bilan de l'année passée et des projections pour cet été

2016-075 Mise à jour de la composition du COPIL - PEDT - le Conseil Municipal approuve la mise à jour de la composition du COPIL du PEDT

2016-076 Reconduction des rythmes scolaires à Vars pour l'année 2016-2017 - le Conseil Municipal autorise M. le Maire à effectuer la démarche nécessaire à cette reconduction à l'identique soit le jeudi après-midi.

6. INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE

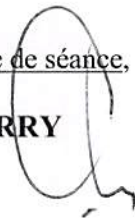
2016-077 Liste des décisions du Maire - 1^{er} trimestre 2016 - le Conseil Municipal prend acte des 24 décisions énoncées.

7. QUESTIONS DIVERSES

- a- **Compteurs EDF LINKY** : Il est convenu qu'au prochain conseil municipal une motion sera proposée à ce sujet ; voire également une autre concernant le projet de traité transatlantique TAFTA concernant le commerce international.
- b- **Bâtiments scolaires** : compte tenu des travaux de mise aux normes et de gros entretiens à réaliser notamment dans l'école primaire, il est convenu qu'une étude de faisabilité soit lancée sur la réhabilitation des locaux scolaires ou la construction d'un nouveau groupe scolaire, intégrant éventuellement d'autres services municipaux (crèche, mairie , etc...) afin de rationaliser les investissements et les couts de fonctionnement

Le Secrétaire de séance,

Claude FERRY



Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

